

Nos établissements et services

ENFANCE

Instituts Médico-Educatifs

- I.M.E. Les Glycines Saint-Germain-en-Laye
- I.M.E. La Roseraie Carrières-sur-Seine
- I.M.E. Les Papillons Blancs Conflans-Sainte-Honorine

Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile

- S.E.S.S.A.D. Chatou

ACCUEIL ET HEBERGEMENT

Accueil de jour et Hébergement spécialisé :

Foyers d'Accueil Médicalisé

- F.A.M. Le Moulin Carrières-sur-Seine

Foyers de Vie

- F.V. Le Point du Jour Conflans-Sainte-Honorine
- F.V. Les Vignes Blanches Carrières-sur-Seine
- F.V. Les Mésanges Croissy-sur-Seine

Maisons d'Accueil Spécialisé

- M.A.S. de jour La Roseraie Carrières-sur-Seine
- M.A.S. Le Point du Jour Conflans-Sainte-Honorine

Hébergement des travailleurs :

Foyers d'Hébergement

- Les Monts Carrés Carrières-sur-Seine
- La Maison Les Couris* Montesson
- L'Oasis* Marly-le-Roi

Foyer/Service Appartements

- Service Appartements* Marly-le-Roi
- Foyer-appartements du Vésinet* Le Vésinet

* Centre d'habitat Horizons

INSERTION SOCIALE ET ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Insertion sociale :

Centre d'Accueil de Jour

- C.A.J. Vivre Parmi Les Autres Fontenay-le-Fleury

Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail

- C.A.V.T. Vivre Parmi Les Autres La Celle Saint-Cloud

Service d'Accompagnement et d'Insertion Sociale

- S.A.I.S. Vivre Parmi Les Autres La Celle Saint-Cloud
Guyancourt

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

- S.A.V.S. Marly-le-Roi

Accompagnement professionnel :

Etablissements et Services d'Aide par le Travail

Sections d'Adaptation Spécialisées

- E.S.A.T. La Roseraie Carrières-sur-Seine
- E.S.A.T. & S.A.S. Les Néfliers Fourqueux
- E.S.A.T. & S.A.S. Les Courlis Chatou

Entreprise Adaptée

- E.A. AVENIR-APEI Fourqueux



Ce pictogramme officiel S3A « Symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité » permet d'identifier et de signaler aux personnes handicapées mentales les structures, produits, services et prestations de toute nature qui leur sont rendus spécialement accessibles.



Siège de l'Association **AVENIR-APEI** :

27, rue du Général Leclerc
78420 CARRIÈRES SUR SEINE
Tel : 01 30 86 22 50 - Fax : 01 30 86 91 52
association@avenirapei.org

www.avenirapei.org

Association loi 1901
Affiliée à l'UNAPEI, reconnue d'utilité publique

N° Siren 785 039 058 - Code A.P.E. 851 A

MAJ 30.05.2013



Yvelines
Conseil général



ASSOCIATION DE PARENTS ET D'AMIS DE
PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES



ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER
LES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES
POUR PERMETTRE LEUR ÉPANOUISSEMENT
ET LEUR INTÉGRATION SOCIALE
TOUT AU LONG DE LEUR VIE.



Notre histoire

DÉNOMINATION

AVENIR-APEI, Association de Parents et d'Amis de Personnes Handicapées Mentales.

C'est une association d'intérêt général, apolitique, non confessionnelle et sans but lucratif, affiliée à l'UNAPEI.

Les Etablissements et Services gérés par l'Association **AVENIR-APEI** sont financés, selon le type d'activité exercé, par l'Etat, l'Assurance maladie et/ou le Conseil Général des Yvelines. Leur gestion est contrôlée annuellement par l'autorité de tarification compétente à savoir l'ARS Ile de France (Agence Régionale de Santé) et/ou le Conseil Général des Yvelines.

AVENIR-APEI est implantée dans le Nord-Est du département des Yvelines (78), dans les boucles de la Seine pour la plupart des Etablissements.

HISTORIQUE

Depuis les années 60 des familles se mobilisent autour d'une cause, celle des personnes en situation de handicap intellectuel, et ont créé des associations réunissant bénévoles, parents, amis et professionnels d'horizons divers. Ce qui les rassemble, en plus de leur engagement autour d'une cause, ce sont des valeurs communes.

AVENIR-APEI résulte de la fusion des Associations suivantes en 1999, 2005 et 2011 :

- APAEI de La Boucle de la Seine (créée en 1963),
- L'APEI Les Courtils (créée en 1964),
- L'Association ACCORD (créée en 1965),
- L'Association ACSOR (créée en 1965),
- L'APEI les Papillons Blancs de Conflans (créée en 1964),
- L'Association Vivre Parmi Les Autres 78 (créée en 1979).

Ces fusions ont été voulues pour que, au sein d'une même Association, les familles puissent trouver un plus large éventail et plus de pérennité dans la prise en charge de leur proche, et pour tenir compte de l'évolution de l'environnement avec la restructuration du secteur médico-social.

AUJOURD'HUI

L'association compte aujourd'hui environ :

350 Adhérents

500 Salariés

1000 places d'accueil agréées

Nos valeurs et nos objectifs

NOS VALEURS

Les valeurs qui constituent la philosophie associative d'**AVENIR-APEI** ont été transmises par l'ensemble de ses fondateurs. Elles sont la motivation de tous : familles, adhérents, bénévoles, professionnels et personnes handicapées mentales accueillies.

Attentive au respect des droits et devoirs des personnes handicapées, **AVENIR-APEI** s'engage à promouvoir dans ses Etablissements et Services et dans son fonctionnement associatif, les droits rappelés dans la « Charte des Droits et Libertés de la personne accueillie », émise par le législateur dans son arrêté du 8 septembre 2003.

Ces droits sont ceux de tout être humain, mais leur mise en œuvre exige une confiance dans les capacités des personnes handicapées mentales et leur liberté de choix. Ils s'accompagnent aussi de devoirs pour une vie sociale responsable.

L'Association réaffirme ces droits et devoirs dans la « Charte **AVENIR-APEI** », y compris sur le thème de la vie affective, relationnelle et sexuelle.

NOS OBJECTIFS

- ◆ Apporter aux personnes handicapées mentales de tout âge et à leurs familles l'appui moral et matériel dont elles ont besoin, développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité, et faciliter leur participation à la vie associative.
- ◆ Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique et intellectuel des personnes handicapées mentales et favoriser leur insertion en milieu ordinaire ou protégé dans une perspective d'épanouissement global et d'autonomie de vie.
- ◆ Promouvoir et gérer tous établissements et services indispensables pour favoriser leur plein épanouissement par l'éducation, la formation, l'exercice d'une activité professionnelle pouvant générer une activité commerciale, l'hébergement, l'insertion sociale et professionnelle, l'organisation de leurs loisirs.
- ◆ Développer la qualité tant dans l'action associative que dans la gestion des établissements et services.
- ◆ Défendre les intérêts moraux et matériels de ces personnes auprès des élus, des pouvoirs publics, des commissions spécialisées, des autorités de tutelle, etc.
- ◆ Etablir, plus particulièrement sur un plan local, des liaisons avec les autres organismes, associations, établissements d'enseignement et services.
- ◆ Organiser toute manifestation tendant à assurer le rayonnement de l'Association et mettre en œuvre tout moyen de communication interne et externe.

Nos secteurs d'activité

Pour contribuer à l'épanouissement et au bien-être des personnes accueillies, **AVENIR-APEI** s'est organisée en trois secteurs d'activité : « Enfance », « Accueil et Hébergement », « Insertion sociale et Accompagnement professionnel ».

Chaque personne accueillie bénéficie d'un projet individualisé élaboré en partenariat avec sa famille ou son représentant légal.

Une prise en charge thérapeutique et / ou un soutien psychologique sont mis en œuvre selon les besoins de chacun.

ENFANCE

- Apprentissage des gestes fondamentaux et développement de l'autonomie dans les actes de la vie courante.
- Développement psychomoteur, éveil et stimulation.
- Intégration scolaire.
- Visée professionnelle via les formations et les stages.
- Découverte de la vie collective et développement des compétences sociales.

ACCUEIL ET HÉBERGEMENT

- Un logement adapté à l'autonomie de chacun.
- Proposition d'activités adaptées à chacun.
- Acquisition et développement de l'autonomie.
- Appropriation de règles de vie en collectivité et développement des compétences sociales.

INSERTION SOCIALE ET ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Insertion sociale des personnes accueillies :

- Passerelle ou aide à la réalisation d'un projet.
- Acquisition et développement de connaissances (calcul, informatique)
- Acquisition et développement de l'autonomie
- Développement des compétences sociales (vie dans la cité)

Accompagnement professionnel des bénéficiaires :

- Formations, stages et réactualisations de connaissances favorisant le développement professionnel.
- Accompagnement dans la recherche d'emploi et l'insertion professionnelle. Aide au maintien dans l'emploi.
- Proposition de structures adaptées aux capacités de chacun : E.S.A.T, Entreprise adaptée ou milieu ordinaire.
- Proposition d'activités professionnelles adaptées aux projets et aux goûts de chacun (espaces verts, blanchisserie, ...)

